

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 MAI 2019

COMPTE-RENDU

Séance du 16 Mai 2019

Membres :

Composant le Conseil : 39
En exercice : 39

L'an deux mille dix-neuf, le seize mai à vingt heures dix, le Conseil municipal de la Commune de Stains, légalement convoqué par le Maire en date du dix mai deux mille dix-neuf, s'est réuni salle des Mariages, à l'hôtel de Ville de Stains, sous la présidence de Monsieur Azzédine TAÏBI, Maire.

Étaient présents : M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Nicolas STIENNE, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE

Étaient absents représentés :

Mme Zaïha NEDJAR	a donné pouvoir à	M. Mathieu DEFREL
M. Olivier MATHIS	a donné pouvoir à	M. Azzédine TAÏBI
Mme Françoise ABDERIDE	a donné pouvoir à	Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN
Mme Nadia ZEHOU	a donné pouvoir à	Mme Angèle DIONE
M. Lamine SAÏDANE	a donné pouvoir à	Mme Nicole RIOU
Mme Afifa GUERRAH	a donné pouvoir à	M. Francis MORIN
M. Abdelkarim ZEGGAR	a donné pouvoir à	M. Géry DYKOKA NGOLO
M. Abdelfattah MESSOUSSI	a donné pouvoir à	Mme Nabila AKKOUCHE
M. Erol ERSAN	a donné pouvoir à	M. Philippe LE NAOUR
Mme Khalida MOSTEFA SBAA	a donné pouvoir à	M. Jean-Claude DE SOUZA
Mme Najewa HAMMANI	a donné pouvoir à	Mme Najia AMZAL
Mme Lidia AMZAL	a donné pouvoir à	M. François VIGNERON
Mme Fatima DRIDER	a donné pouvoir à	M. Sean NKOLO MAYE
M. Madi BOINA BOINA	a donné pouvoir à	Mme Marie-Claude GOUREAU
Mme Teragi CHEVET	a donné pouvoir à	M. Julien MUGERIN

Étaient absents : Mme Karina KELLNER, M. Khader ABDELLALI

Sont sortis en cours de séance : Mme Farida AOUDIA-AMMI (aux affaires 4.4, 4.5, 5.1, 5.2, 5.3)

Secrétaire de séance : M. Francis MORIN

Affaire n°0 - Compte-rendu des décisions prises en application de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal au Maire

Rapporteur : Azzédine TAÏBI

Monsieur le Maire rend compte des décisions du Maire en application de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal au Maire.

Affaire n°1.1 - Désignation du secrétaire de séance

Rapporteur : Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaïha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR (par mandat), M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

ARTICLE UN : **DESIGNE** Monsieur Francis MORIN, troisième adjoint au maire, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Affaire n°1.2 - Convention d'adhésion à la centrale d'achat du SIFUREP

Rapporteur : François VIGNERON

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaïha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR (par mandat), M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

ARTICLE UN : **APPROUVE** la convention d'adhésion à la centrale d'achat du SIFUREP, ci-annexée.

ARTICLE DEUX : **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et à procéder à son exécution ainsi qu'à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

ARTICLE TROIS : **DIT** que les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits prévus à ce effet ouverts au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n° 1.3 - Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires culturelles d'Ile-de-France pour la restauration et la reliure des registres des matrices cadastrales et des états de section de 1826

Rapporteur : François VIGNERON

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR, Mme Nabila AKKOUICHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaïha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR (par mandat), M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

ARTICLE UN : **APPROUVE** la restauration et la reliure des registres des matrices cadastrales et des états de section de 1826 pour un montant total prévisionnel de 2.634,30 euros TTC.

ARTICLE DEUX : **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France une subvention d'investissement, au taux de 50% du montant TTC des travaux de restauration et de reliure des registres des matrices cadastrales et des états de section de 1826.

ARTICLE TROIS : **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout acte afférent à cette demande de subvention, et à procéder à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE QUATRE : **DIT** que les dépenses et les recettes en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n° 1.4 - Renouvellement des membres du Conseil municipal pour siéger au sein du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Stains

Rapporteur : Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

Vu les listes de candidats déposées et le vote qui a eu lieu,

Après avoir procédé aux opérations de vote à bulletin secret et de dépouillement du scrutin,

Ville de Stains

Vu les résultats dudit scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 36
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 36
- Majorité absolue : 19
- Nombre de suffrages obtenus par les listes de candidats :
 - Liste de la Majorité municipale : 28 voix
 - Liste du groupe « Stains pour tous » : 8 voix

ARTICLE UNIQUE : **SONT désignées** pour siéger au sein du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Stains, outre le Maire qui en est le Président de droit, les 6 représentants élus suivants :

- Madame Zaïha NEDJAR,
- Madame Nabila AKKOUCHE,
- Madame Favella HIMEUR,
- Madame Farida AOUDIA-AMMI,
- Madame Fabienne TESSIER-KERGOSIEN,
- Madame Marie-Claude GOUREAU,

Affaire n°2.1 - Modification du tableau des emplois

Rapporteur : Farida AOUDIA-AMMI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **29 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaïha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR (par mandat), M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat)) **et 8 abstentions** (Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

ARTICLE UN : **APPROUVE** les évolutions suivantes :

1) Suppressions

- Espace Paul Eluard (Pôle Développement culturel-sportif et relations internationales) :
 - Un agent d'entretien.
- Service Entretien ménager et offices :
 - Deux postes d'agent d'entretien et restauration à 51%.
- Centre municipal de santé :
 - Un médecin.
- Service Petite enfance / Enfance :
 - Deux postes d'assistante maternelle.

2) Créations

- Service Entretien ménager et office :
 - Un agent d'entretien et restauration (cadre d'emplois d'adjoint technique territorial).
- Service Administration et logistique :
 - Un(e) référent(e) administratif(ve) (cadre d'emplois d'adjoint administratif territorial, catégorie C).
- Service Patrimoine :
 - Un(e) référent(e) travaux (cadre d'emplois d'agent de maîtrise territorial, catégorie C).
- Centre municipal de santé :
 - Un(e) travailleur(se) sociale / Médiation en santé (cadre d'emplois d'assistant socio-éducatif, catégorie A).

3) Transformations

- Services Enfance / Petite enfance :
 - 4 postes d'animateurs en 4 postes de directeur(rice)s adjoint(e)s d'ALSH (cadre d'emplois d'animateur territorial ou d'adjoint territorial d'animation, catégorie B ou C).
- Service Jeunesse :
 - 3 postes d'animateurs en 3 postes de directeur(rice)s adjoint(e)s d'ALSH (cadre d'emplois d'animateur territorial ou d'adjoint territorial d'animation, catégorie B ou C).
- Centre municipal de santé :
 - Un(e) manipulateur(rice) radio : temps de travail porté à 75%.

ARTICLE DEUX : APPROUVE le tableau des emplois modifié, tel qu'annexé à la présente délibération.

ARTICLE TROIS : DIT que les dépenses en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n°2.2 - Dérogation exceptionnelle au plafonnement des indemnités horaires de travaux supplémentaires - Activité saisonnière

Rapporteur : Farida AOUDIA-AMMI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaïha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR (par mandat), M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

ARTICLE UN : APPROUVE la dérogation exceptionnelle au plafonnement des indemnités horaires de travaux supplémentaires pour l'activité saisonnière 2019 selon les modalités suivantes :

Conditions exceptionnelles	Agents concernés	Affectation	Volume d'heures maximum au-delà du plafond
Personnel saisonnier recruté selon les dispositions de l'article 3, 2 ^{ème} alinéa, de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur.rice de centre • Directeur.rice adjoint.e de centre • Animateur.rice 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de vacances de Jard-sur-Mer • Centre de vacances de Villiers-sur-Loir • Tous les centres de loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> • 25 heures pour le mois de juillet 2019 • 25 heures pour le mois d'août 2019

ARTICLE DEUX : DIT que les dépenses en résultant seront inscrites au budget de l'exercice 2019.

Affaire n° 3.1 - Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) - Fixation des tarifs pour 2020

Rapporteur : Farida AOUDIA-AMMI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR (par mandat), M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

ARTICLE UN : DECIDE de modifier les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE), applicables aux redevables locaux, à compter du 1^{er} janvier 2020 comme suit :

Enseignes		Dispositifs publicitaires et préenseignes (supports non numériques)			Dispositifs publicitaires et préenseignes (supports numériques)	
superficie inférieure ou égale à 12 m ²	superficie supérieure à 12 m ² et inférieure ou égale à 50 m ²	superficie supérieure à 50 m ²	superficie inférieure ou égale à 50 m ²	Superficie supérieure à 50 m ²	superficie inférieure ou égale à 50 m ²	Superficie supérieure à 50 m ²
21,10 €	42,20 €	84,40 €	21,10 €	42,20 €	63,30 €	126,60 €

ARTICLE DEUX : DECIDE d'exonérer en application de l'article L.2333-8 du Code général des collectivités territoriales, totalement les enseignes non scellées au sol, si la somme de leurs superficies est inférieure ou égale à 12 m².

ARTICLE TROIS : DIT que les recettes en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n° 3.2 - Programmation Contrat De Ville 2019 - Octroi de subventions aux associations

Rapporteur : Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaïha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR (par mandat), M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

ARTICLE UN : APPROUVE le tableau de programmation Contrat De Ville 2019, ci-annexé.

ARTICLE DEUX : APPROUVE l'octroi de subventions aux associations, au titre du Contrat De Ville 2019, pour un montant de 12.000 € conformément au tableau « programmation Contrat de ville 2019 / octroi de subvention au titre du Contrat De Ville aux associations », ci-annexé.

ARTICLE TROIS : AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter tout autre bailleur de fonds contribuant au financement de la politique de la ville de Stains.

ARTICLE QUATRE : AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE CINQ : DIT que les dépenses et les recettes en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n° 3.3 - Convention d'occupation du domaine public pour l'installation, la mise en service, l'exploitation et la maintenance d'un distributeur automatique de boissons chaudes au sein de l'hôtel de ville, entre la société MY GREEN SHOP et la commune de Stains

Rapporteur : Francis MORIN

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaïha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR (par mandat), M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

ARTICLE UN : **APPROUVE** la convention d'occupation du domaine public ayant pour objet l'installation, la mise en service, l'exploitation et la maintenance d'un distributeur automatique de boissons chaudes au sein de l'hôtel de ville, entre la société MY GREEN SHOP et la commune de Stains, ci-annexée.

ARTICLE DEUX : **DIT** que la redevance annuelle égale à 5 % du chiffre d'affaires hors taxes du distributeur automatique est versée par la société MY GREEN SHOP.

ARTICLE TROIS : **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention, ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE QUATRE : **DIT** que les dépenses et les recettes en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n°4.1 - Convention d'objectifs et de financement n°18-136J « Publics et territoires » Axe 3 - Soutenir les projets portés par les adolescents - Projet "Tournez et montez votre film" - entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis et la commune de Stains

Rapporteur : Mathieu DEFREL

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaïha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR (par mandat), M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

ARTICLE UN : **APPROUVE** la convention d'objectifs et de financement n°18-136J « Publics et territoires » Axe 3 - Soutenir les projets portés par les adolescents, dans le cadre du projet « Tournez et montez votre film », entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis et la commune de Stains, ci-annexée.

ARTICLE DEUX : **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout acte y afférent, et à procéder à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE TROIS : **DIT** que les dépenses et recettes en résultant sont inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n°4.2 - Convention d'objectifs et de financement n°18-138J « Publics et territoires » Axe 3 - Soutenir les projets portés par les adolescents - Projet « A la découverte de la culture hip-hop » - entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis et la commune de Stains

Rapporteur : Mathieu DEFREL

Ville de Stains

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaïha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR (par mandat), M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

ARTICLE UN : **APPROUVE** la convention d'objectifs et de financement n°18-138J « Publics et territoires » Axe 3 - Soutenir les projets portés par les adolescents, dans le cadre du projet « A la découverte de la culture Hip Hop », entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis et la commune de Stains, ci-annexée

ARTICLE DEUX : **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout acte y afférent, et à procéder à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE TROIS : **DIT** que les dépenses et recettes en résultant sont inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n°4.3 - Convention de partenariat « Aide aux Vacances Enfants (AVE) » entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis et la commune de Stains
Rapporteur : Mathieu DEFREL

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaïha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR (par mandat), M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

ARTICLE UN : **APPROUVE** la convention de partenariat « Aide aux Vacances Enfants (AVE) », entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis et la commune de Stains, ci-annexée.

ARTICLE DEUX : **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention, ainsi que tout acte y afférent, et à procéder à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE TROIS : **DIT** que les dépenses et les recettes en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n° 4.4 - Approbation de versement d'aides financières et subventions aux écoles maternelles et élémentaires, et aux collèges du territoire Stanois pour l'année scolaire 2018-2019

Rapporteur : Mathieu DEFREL

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR, Mme Nabila AKKOUICHE, M. François VIGNERON, Mme Zaïha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOÛR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR (par mandat), M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

ARTICLE UN : APPROUVE le versement aux établissements scolaires des subventions pour les séjours de découverte pour l'année scolaire 2018-2019 dont le montant total de 12 240 euros se répartit comme suit :

ECOLES	Nbre de séjours	Lieu	Niveau	Nbre d'élèves	Nbre de jours	Dates	Subvention 10€/jour /élève	Subvention transport 30€/élève	Subvention accordée
J.ROSTAND	2	Villiers-sur-Loir	CP	50	5	15 au 19 avril			
		GUERLEDAN	CM2	55	5	10 au 15 juin	2 750 €	1 650 €	4 400 €
V.RENELLE P	1	Villiers-sur-Loir	CP-CM2	46	4	21 au 24 mai			- €
HUGO -ZOLA	1	Beaulieu	CM2	45	10	20 au 29 mai			
E.TRIOLET	2	Lesconil (transférer à Hugo)	CM2	50	6	25 au 30 mars			
		Porbail	CM1+CM2	24	5	3 au 7 juin	1 200 €	720 €	1 920 €
R.ROLLAND P	1	Le Grand Bornand	CM1+UPE2A	53	5	1 au 5 avril	2 650 €	1 590 €	4 240 €
J.JAURES P	2	Villiers-sur-Loir	CE1-CE2	43	5	13 au 17 mai			- €
		Villiers-sur-Loir	CM2 annulé			3 au 7 juin			
		Lyon	CM2	24	4	11 au 14 juin	960 €	720 €	1 680 €
TOTAL	9			390	49		7 560 €	4 680 €	12 240 €

ARTICLE DEUX : APPROUVE le versement à l'école Sainte Marie de la somme de 1 000 euros pour le soutien aux séjours de découverte pour l'année scolaire 2018-2019.

ARTICLE TROIS : APPROUVE le versement aux établissements scolaires des subventions pour les actions éducatives pour l'année scolaire 2018-2019 dont le montant total de 8 200 euros se répartit comme suit :

Ville de Stains

Ecoles maternelles	Titre de projet	Descriptif	Effectif	Aides demandées	Aides accordées
G.MOQUET	Boulogne sur Mer	Découverte du milieu marin, pour certaine découverte du littoral. Travail sur les matières (eau, sable).Travail sur les éléments.	65	2 cars journée	1 300 €
P.VAILLANT COUTURIER	Théâtre et littérature jeunesse	La pratique théâtrale en lien avec la littérature de jeunesse .Travailler divers aspects du théâtre: théâtre de marionnettes, jeux et scènes jouer par les enfants à partir d'album, visite d'un théâtre.	50	1 car après-midi + 1 800 €	1 car après midi + 900 €
P.LANGEVIN	Ateliers théâtre	La pratique théâtrale en lien avec la littérature de jeunesse. Travailler divers aspects du théâtre: théâtre de marionnettes, jeux et scènes jouer par les enfants à partir d'album, visite d'un théâtre.	110	1 car après-midi + 1 800 €	1 car après-midi + 900 €
V.HUGO	Projet jardinage (poursuite du projet depuis 2017)	1 classe = 1 bac potagers : nommer et décrire des végétaux .Connaitre les étapes de développement d'un végétal, participer collectivement à la valorisation des espaces communs.	220	500 €	500 €
R.ROLLAND	Réalisation d'une comédie musicale	Création d'un spectacle autour des Walt Disney (décor, sortie Disney, spectacle d'une comédie musicale).	50	2 400 €	1 500 €
TOTAL			495	6 500 €	5 100 €

Ville de Stains

Ecoles élémentaires	Titre de projet	Descriptif	Effectif	Aides demandées	Aides accordées
V.RENELLE	Villes Musiques du monde	Projet culturel.	40	2 cars	2 cars
V.HUGO	Réalisation de jeux en bois	Fabrication de jeux en bois et en plastique par les élèves pour les différents temps de l'enfant.	22	450 €	450 €
J.CURIE	Journée à la mer	Emmener des élèves de l'école passer une journée à la mer (Berck plage).	100	2 600 €	1 300 €
E.TRIOLET	Défi lecture	Faire découvrir les différents types d'ouvrages aux élèves et éveiller leur intérêt à la lecture.	42	400 €	400 €
E.TRIOLET	Projet artistique	Projet inter générationnel -création d'une œuvre musicale danse et musique.	51	200 €	150 €
E.TRIOLET	Projet autour de l'environnement	Découverte du milieu marin, sensibiliser les élèves à la biodiversité et à la fragilité de l'écosystème. Découvrir le vocabulaire du milieu marin.	50	1 car	1 car
E.TRIOLET	Projet jardinage	Projet qui mobilise plusieurs domaines du programme : sciences - éducation morale et civique -français. Cultiver pour embellir notre environnement.	80	300 €	300 €
G.APOLLINAIRE	Concours d'orthographe	Il s'agit de donner aux élèves de CE1-CE2 l'opportunité de se performer en orthographe. Le but étant de savoir écrire et épeler des mots donnés chaque semaine.	88	1 000 €	500 €
TOTAL			473	4 950 €	3 100 €

ARTICLE QUATRE : **APPROUVE** le versement aux établissements secondaires des subventions pour les actions éducatives pour l'année scolaire 2018-2019 dont le montant total de 3 824 euros se répartit comme suit :

Collège	Nombre d'élèves	Subvention
Joliot Curie	610	1 220 €
Barbara	530	1 060 €
Pablo Neruda	772	1 544 €
TOTAL	1 912	3 824 €

ARTICLE CINQ : **DIT** que les dépenses en résultats seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n° 4.5 - Convention de partenariat entre la commune de Stains et la commune de l'Île-Saint-Denis pour l'accueil d'enfants, sur la période estivale 2019, sur les centres de vacances de Villiers-sur-Loir (41100) et de Jard-sur-Mer (85520) propriétés de la commune de Stains

Rapporteur : Favella HIMEUR

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR, Mme Nabila AKKOUICHE, M. François VIGNERON, Mme Zaiha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR (par mandat), M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

ARTICLE UN : **APPROUVE** la convention de partenariat , ci-annexée, entre la commune de Stains et la commune de l'Île-Saint-Denis pour l'accueil d'enfants, sur la période estivale 2019, sur les centres de vacances de Villiers-sur-Loir (41100) et de Jard-sur-Mer (85520), propriétés de la commune de Stains.

ARTICLE DEUX : **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention, ainsi que tout acte y afférent, et à prendre toutes les mesures nécessaires à son exécution.

ARTICLE TROIS : **DIT** que les dépenses et les recettes en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n° 5.1 - Constitution d'un groupement de commandes pour la réalisation d'une étude en vue de l'élaboration du Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) pour le projet de Transport en Commun en Site Propre de Stains / Saint-Denis / La Courneuve Six routes (TCSP) - Convention de financement

Rapporteur : Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **28 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Zaiha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR (par mandat), M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat)) **et 8 abstentions** (Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

ARTICLE UN : APPROUVE la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la réalisation d'une étude en vue de l'élaboration du Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) pour le projet de Transport en Commun en Site Propre de Stains / Saint-Denis / La Courneuve Six routes (TCSP), ci-annexée.

ARTICLE DEUX : APPROUVE la désignation de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune comme coordonnateur du groupement de commandes.

ARTICLE TROIS : AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention constitutive du groupement de commandes, ainsi que tout acte y afférent, et à procéder à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE QUATRE : DIT que les dépenses en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n° 5.2 - Approbation de l'actualisation tarifaire de la concession pour l'exploitation des marchés alimentaires de la ville de Stains

Rapporteur : Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Zaiha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR (par mandat), M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

ARTICLE UN : APPROUVE l'actualisation tarifaire de la concession pour l'exploitation des marchés alimentaires de la ville de Stains, telle que prévue par l'annexe joint à la présente délibération.

ARTICLE DEUX : DIT que les dépenses et les recettes en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n°5.3 - Approbation du projet de requalification des jardins familiaux des Arpents et du plan de financement et demande de subventions

Rapporteur : Francis MORIN

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **28 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Zaïha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR (par mandat), M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat)) **et 8 abstentions** (Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

ARTICLE UN : **APPROUVE** le projet de requalification du site de jardins familiaux des Arpents et son plan de financement prévisionnel.

ARTICLE DEUX : **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter toutes les subventions pour ce projet, à leur maximum autorisé, notamment à la Région Ile-de-France au titre du Plan Vert de l'Ile-de-France, et à signer tous les actes et pièces y afférent, et à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

ARTICLE TROIS : DIT que les dépenses et les recettes en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n°5.4 - Autorisation d'acquisition d'un bien présumé sans maître revenant de plein droit à la commune de Stains - Parcelle cadastrée section M n°0010

Rapporteur : Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaïha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR (par mandat), M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

ARTICLE UN : **APPROUVE** l'acquisition à titre gratuit de la parcelle section M n°0010, lieudit Les Fourches, immeuble présumé sans maître revenant de plein droit à la commune de Stains (93240), aux fins de son incorporation au domaine privé communal.

ARTICLE DEUX : AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à intervenir, au nom de la commune, à tous les actes entérinant cette décision.

ARTICLE TROIS : INDIQUE que la prise de possession du bien sera constatée par un arrêté du Maire, affiché en mairie de Stains.

Affaire n°5.5 - Avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) arrêté

Rapporteur : Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **29 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR (par mandat), M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat)) et **8 abstentions** (Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

ARTICLE UN : EMET un avis favorable sur le projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune, notamment sur le zonage, le règlement, les listes d'emplacements réservés et de servitudes de localisation et les orientations d'aménagement et de programmation concernant la commune, conformément à l'article R.153-5 du Code de l'urbanisme.

ARTICLE DEUX : DEMANDE la prise en compte des observations, sur le fond et la forme du projet de PLUi, annexées à la présente délibération.

ARTICLE TROIS : AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE QUATRE : la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et d'affichage suivantes :

- Affichage un mois en mairie,
- Publication au recueil des actes administratifs de la commune,
- Transmission au contrôle de légalité.

Affaire n°5.6 - Convention de délégation de la gestion d'activité de planification familiale entre le Département de la Seine-Saint-Denis et la commune de Stains

Rapporteur : Najia AMZAL

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **35 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR (par mandat), M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme

Ville de Stains

Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, M. Sean NKOLO MAYE) et 2 abstentions (Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN)

ARTICLE UN : **APPROUVE** la convention de délégation de la gestion d'activité de planification familiale entre le Département de la Seine-Saint-Denis et la commune de Stains, ci-annexée.

ARTICLE DEUX : **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention, ainsi que tout acte y afférent, et à procéder à son exécution.

ARTICLE TROIS : **DIT** que les dépenses et les recettes en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n°6.1 - Convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation d'un studio de répétitions et d'enregistrement de musique

Rapporteur : Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR, Mme Nabila AKKOUICHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaïha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR (par mandat), M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

ARTICE UN : **APPROUVE** la convention d'occupation du domaine public entre la commune de Stains et l'association The Studio, ci-annexée.

ARTICLE DEUX : **DIT** que la redevance annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes sera versée par l'association The Studio à la commune.

ARTICLE TROIS : **AUTORISE** le maire ou son représentant à signer ladite convention d'occupation du domaine public, ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la délibération afférente.

ARTICLE QUATRE : **DIT** que les dépenses et les recettes en résultant seront inscrites au budget communal de l'exercice correspondant.

Affaire n°7.1 - Attribution de subventions à des associations œuvrant au bénéfice des Stanois - 1ères répartitions 2019

Rapporteur : Angèle DIONE

Ville de Stains

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **29 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR (par mandat), M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat)) **et 8 abstentions** (Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

ARTICLE UN : ACCORDE aux associations une subvention au titre de l'année 2019, selon la liste ci-annexée.

ARTICLE DEUX : DIT que la subvention sera octroyée sur présentation d'un bilan d'activité et d'un bilan financier au titre de l'année N-1 et sur présentation des perspectives d'actions 2019.

ARTICLE TROIS: DIT que les dépenses en résultant sont inscrites au budget de l'exercice correspondant.

** *** **

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,
la séance publique est levée à vingt-deux heures six

 Le Maire,
Azzédine TAÏBI